

Diana HUNT

School of Social Sciences and Cultural Studies, Université de Sussex  
Royaume-Uni

Version révisée de l'article présenté au Colloque International : Accords d'Association Euro-Méditerranéens -Expériences et Perspectives, Université Abou Bekr Belkaid-Tlemcen, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Octobre 22-23, 2003 [soumis Mars 2004]

**Les impacts probables sur l'emploi résultant des accords de libre-échange entre l'union européenne et les économies nord africaines: cas des petites et micro entreprises informelles<sup>1</sup>**

**Résumé**

*Une libéralisation commerciale unilatérale d'une économie fortement protégée augmentera, à court terme, les importations et le bien-être du consommateur, réduira les marges des producteurs locaux et génèra un déplacement de main d'œuvre au sein du secteur des biens échangeables. Les prévisions relatives aux schémas probables de réabsorption de la main d'œuvre diffèrent selon la perspective théorique et des hypothèses empiriques, tandis que les illustrations empiriques sur les résultats réels demeurent mixtes. Cet article examine les facteurs qui éventuellement pourraient déterminer les impacts économiques résultant des Accords de Libre-Echange [ALE] entre l'Union Européenne [UE] et les économies des pays du Maghreb, et plus particulièrement, des schémas relatifs à la réabsorption de la main d'œuvre au Maghreb. Les options politiques destinées à créer des emplois seront aussi traitées. Étant donné le manque de données fiables, l'article est un travail exploratoire : il traite, d'une manière générale, un certain nombre de questions d'ordre conceptuel et politique. Des illustrations concrètes propres aux pays Nord Africains et d'autres pays en voie de développement sont présentées.*

*Sur le plan méthodologique, la Section 1 revoit les origines de, et les motifs qui ont amené à, la signature des accords de libre échange entre l'UE et les pays du sud-est méditerranéen [SEM]. Cette section donne aussi un aperçu des impacts économiques directs qui pourraient éventuellement résulter d'un ALE à la lumière des prévisions de la théorie d'échange internationale. La Section 2 traite de la structure des économies Maghrébines et des impacts probables de leurs ALE avec l'EU. La Section 3 est réservée à l'étude des implications sur l'emploi informel. La*

---

1- L'argumentation développée dans la première partie de cet article se base sur Hunt, 2002, par contre une partie des idées développées dans la Section 3 étaient présentées pour la première fois au Séminaire sur l'Emploi et Développement des Petites Entreprises, Vrei Universitat-Faculteit der Economische Wetenschappen en Bedrijfskunde, Janvier, 2003 [Hunt, 2003].

*Section 4 examine les implications politiques et la Section 5 conclura cette réflexion.*

### **1/ Introduction**

L'Initiative de Partenariat Euro-Méditerranéen (IPEM) a été officiellement rendue publique lors de la Conférence de Barcelone en Novembre 1995<sup>2</sup>. La mise en oeuvre des ALE entre L'UE et les économies des pays du SEM est la composante fondamentale de cette initiative. Les partisans du projet des ALE estiment que les taux des tarifs douaniers fort élevés ainsi que d'autres formes de protection se sont traduits dans les économies du SEM par une inefficacité dans l'affectation des ressources. La libéralisation commerciale, du moins avec leurs partenaires commerciaux principaux, permettra la promotion d'une efficacité croissante à travers la libéralisation des importations et d'autres réformes de l'économie domestique stimulées par la même libéralisation, y inclus des réformes institutionnelles<sup>3</sup>. Les partisans européens voyaient dans cette initiative une amélioration du développement socio-économique dans la région du SEM, qui offrirait des avantages potentiels pour l'UE, telle que la réduction du flux migratoire de la main d'œuvre des pays du SEM vers l'UE. Cependant, le soucis de promouvoir une plus grande efficacité dans la région du SEM était combiné avec une détermination de protéger l'agriculture de l'UE. Le commerce agricole, dans lequel les économies des pays du SEM possèdent un avantage comparatif pour certains produits<sup>4</sup>, était, avec quelques exceptions mineures, initialement exclu des ALE.

Les économies des pays du SEM avaient déjà [depuis les années 1970] un accès privilégié au marché européenne pour leurs quelques produits finis vers l'UE - notamment les produits textiles et d'habillement. Les Accords initiaux de Libre-Echange [établis avec la Tunisie en 1995 et le Maroc en 1996] étaient, donc, effectivement unilatéraux, offrant un accès libre aux marchés du SEM pour les produits industrialisés de l'UE, mais n'offrant qu'un très faible amélioration dans l'accès des produits de la région aux marchés de l'UE. Du point de vue de l'union européenne les ALE était considérées comme un pas vers la restauration de la réciprocité par rapport à 'la première génération des accords asymétriques de libre-

---

2- Joffe, G., ed. 'Perspectives on Development: The Euro-Mediterranean Partnership Initiative' [London and Portland, OR: Frank Cass, 1999], p. 1.

3- 'Du point de vue européen, l'important ne résidait pas dans la suppression des toutes les barrières commerciales ou l'accès libre et préférentiel aux marchés méditerranéens, en tant que dans un processus de réforme et une mise en valeur de la compétitivité qui devraient aller de pair avec la mise en œuvre d'une politique de libre-échange. Le libre-échange était considéré comme un catalyseur qui pourrait entraîner une mise en place des réformes d'urgence appropriées et régulatrices de l'ensemble de l'environnement économique et financier' [Rhein, E. 'Euro-Med Free Trade Area for 2010: Whom Will It Benefit?', in Joffe, ed., op. cit.: 5]. Eberhard Rhein était Directeur du Département Méditerranée, Proche-Orient et Moyen-Orient à la Commission Européenne au moment de la planification et la mise en place initiale de l'IPEM.

4- Mais un désavantage comparatif pour d'autres produits: viande, produits laitiers et céréales demeurent hautement protégés ; voir ex. <http://www.unctad.org/train/2001%20Maroc.htm>:1.

échange avec le Maghreb et le Machrek<sup>5</sup>. En échange d'une libéralisation commerciale unilatérale, l'UE offrirait une assistance limitée destinée à l'éducation et au développement des infrastructures de base.

Une combinaison de l'anticipation d'une efficacité économique croissante dans la région du SEM et d'un opportunisme politique, a poussé donc l'UE à promouvoir la mise en œuvre des ALE avec les pays du SEM. Cependant, pour l'UE le programme relatif aux ALE entrait dans le cadre d'un engagement plus large avec les économies des pays voisins. L'UE était aussi déjà engagée dans un projet de libéralisation économique des pays de l'Europe de l'Est. Ce projet incluait des négociations d'entrée de dix états de l'Europe de l'Est dans l'UE. Comme nous le verront plus tard, cet engagement plus large a, sans nul doute, des implications sur l'impact des ALE dans les pays du SEM.

### **prévisions de la théorie de l'échange internationale à propos les impacts de la libéralisation de l'échange**

L'analyse des impacts de l'ouverture commerciale totale basée sur la théorie néoclassique et la méthode comparative statique prévoit des effets bénéfiques sociaux sans équivoque pour une économie en voie de libéralisation. Ces avantages sociaux proviennent de la baisse de prix des produits importés suite à la suppression des tarifs douaniers, une baisse qui stimule une ré-affectation des ressources par les producteurs et augmente le bien-être du consommateur. Cependant, dans le cas d'une union douanière ou d'un ALE, la libéralisation s'opère entre les partenaires seulement et non avec le reste du monde [RdM]. Dans ce cas là, les baisses de prix résultant des suppressions tarifaires ne sont pas inévitables. Pour démontrer ceci, on peut supposer que deux économies s'entendent sur la mise en œuvre d'un ALE : Y et X. Y est plus grand et industriellement plus développé ; X est moins grand et industriellement moins développé. On considère les impacts probables de cet ALE du point de vue de X. Le focus de notre analyse est un bien, 'B', que X importe de Y et du RdM, mais qu'il ne produit pas. Quand X supprime les taxes sur les importations de 'B' provenant de Y, il n'y aura pas de baisse de prix chez X si le RdM demeure un fournisseur compétitif. Cependant, X enregistre une perte sur les recettes douanières sur tous les biens importés qui étaient déjà fournis par Y, plus les recettes sur des importations qui sont écartées des fournisseurs du RdM, et sont dorénavant importés de Y en franchise de douane. Dans ce cas là, l'impact immédiat du ALE sur l'économie de X se traduit par une perte d'intérêt : le consommateur chez X paye le même prix qu'avant, mais les recettes de l'état diminuent, tandis que les producteurs chez Y en profitent.

Cependant, si les fournisseurs du RdM sont éliminés du marché en X suite à la mise en œuvre du ALE, les producteurs de Y puissent chercher d'augmenter leurs ventes en X à travers des réductions de prix, en passant une partie de la bénéfice de la suppression de l'impôt douanier aux consommateurs de X. Si on abandonne la supposition de zéro production de 'B' chez X, la réduction du prix locale des

---

5- Rhein, op. cit. : 5.

importations de 'B' peut entraîner une baisse dans le production locale à caractère non compétitif. L'analyse de l'équilibre partiel démontre que, à court terme, les effets bénéfiques sociaux relatifs au bien-être du consommateur résultant des baisses de prix [dérivés de tous les articles de B achetés] dépasseront les pertes d'intérêt par rapport aux producteurs chez X [et par rapport à seulement une partie de l'approvisionnement total de B]. Mais afin de conclure définitivement si les effets bénéfiques sociaux, à court terme et d'une manière globale, sont positifs ou négatifs, on doit aussi prendre en considération les pertes dans les recettes douanières. D'une manière générale, plus le prix d'importation de B entrant dans le cadre du ALE est proche de celui du RdM [prix pré-tarif du fournisseur], plus importants sont les gains du consommateur chez X provenant des suppressions des impôts douaniers et moins importants sont les gains des fournisseurs chez Y. Winters, 2001, démontre que le nouveau prix de 'B' en X doit être proche du prix référentiel afin que X puisse enregistrer, à court terme, des effets bénéfiques sociaux nets [dans lesquels le surplus croissant du consommateur dépasse les pertes dans le surplus du producteur, en plus des pertes dans les recettes douanières]. Plus grande est la proportion des importations de B pré-ALE de Y sur les importations totales de B, plus forte est la probabilité que toutes les offres du RdM seront écartées et que cela entraînera des possibilités de baisses de prix.

En principe, un ALE peut entraîner, à moyen terme, d'autres effets bénéfiques sociaux chez X à travers une augmentation des exportations vers Y suite à la nouvelle répartition des facteurs. Cependant, les perspectives relatives à l'augmentation des exportations dépend d'un ensemble de déterminants empiriques. Ceux ci comportent:

- les possibilités pour une nouvelle répartition des facteurs chez X qui peut répondre aux demandes pour les importations en Y [celles-ci dépendent non seulement des dotations des ressources chez X, mais aussi des institutions supervisant la répartition des facteurs]
- les niveaux de compétitivité dans X vis à vis d'autres fournisseurs étrangers
- la capacité des producteurs en X de conquérir de nouveaux marchés dans Y
- une exclusion éventuelle du ALE des produits pour lesquels X possède des avantages comparatifs.

Si X peut augmenter ses exportations vers Y, l'ampleur des effets bénéfiques sociaux sera déterminée aussi par la contribution aux prix de revient des produits exportés des matières et équipements importés.

Un ALE pourrait aussi entraîner un flux croissant de devises envers X via une augmentation de l'investissement direct étranger [IDE], les investisseurs étrangers étant attirés par:

- un environnement caractérisé par des coûts de production réduits,
- des sites d'exploitation avantageux par rapport aux coûts de transportation et/ou
- un ajustement vers les normes commerciales standardes dans le cas où cette condition fait partie du ALE : si c'en est une, ceci devrait augmenter les possibilités d'exportation pour le partenaire qui, auparavant, respectait les normes moins sévères.

Cependant, en pratique, la liste des facteurs motivants l'IDE inclut aussi:

- des coûts relatifs des facteurs dans X et Y,
- de la qualité de l'infrastructure dans X,
- du environnement institutionnel et législatif dans X,
- de la perception, de la part des investisseurs potentiels, d'une stabilité politique et économique dans X.

Des facteurs clé dans la détermination des impacts d'un ALE sur l'emploi locale comprennent la structure pré-existante, et le niveau de compétitivité, de la production et la flexibilité des marchés des facteurs dans l'économie formelle, et la capacité d'absorption de la main d'œuvre dans l'économie informelle. Les résultats empiriques relatives aux effets de la libéralisation commerciale sur le travail demeurent mixtes. A titre d'exemple, une étude récente sur quatre pays -Bengladesh, Vietnam, l'Afrique du Sud et le Kenya -a démontré que le travail non-qualifié prenait de l'ampleur au Bangladesh et au Vietnam, tandis que, en revanche, la création de postes d'emploi, résultant d'une plus grande ouverture économique, était minime en Afrique du Sud et au Kenya<sup>6</sup>.

## **2/ Impacts économiques sur les économies des pays du Maghreb résultant des ALE avec l'UE**

### **2.1/ Caractéristiques structurelles des économies maghrébines et leurs effets probables sur les résultats des ALE<sup>7</sup>**

Les caractéristiques structurelles fondamentales des économies maghrébines sont résumées dans les Tableaux 1-6. Des différences et similarités importantes caractérisent ces économies. La population varie entre 30 millions en Algérie et au Maroc et 10 millions en Tunisie. Pour l'année 2000, le revenu par habitant [estimé selon la parité du pouvoir d'achat -PPA] était de \$6090, \$5040 et \$3410 en Tunisie, en Algérie et au Maroc respectivement. La proportion de la population vivant au dessus de \$2/jour [PPA] est estimée à 15 pour cent, 10 pour cent et 7,5 pour cent en Algérie, en Tunisie et au Maroc respectivement [World Bank, 2002, Appendix Tables].

Dans les trois pays, le secteur agricole souffre d'un pluviométrie peu abondante et d'une sécheresse souvent chronique, tandis que seulement une portion des terres cultivées sont irriguées: environ 14 pour cent au Maroc et moins de 10 pour cent en Tunisie [Tableau 1]. Cependant, le secteur agricole absorbe toujours une bonne partie de la main d'œuvre, et plus particulièrement au Maroc [Tableau 4]. La valeur ajoutée par habitant dans l'agriculture [y compris les secteurs forestiers et pêche] est de \$1651 au Maroc, \$1876 en Algérie et nettement supérieure avec \$3047 en Tunisie [où les terres cultivées par ouvrier agricole sont les plus élevées]. Au Maroc et en Algérie, la plus part des fermiers sont de petits producteurs de céréales et de bétail exploitant des terres sans irrigation.

---

6- Jenkins and Sen, 2003.

7- Pour des informations complémentaires sur la structure et les performances des économies maghrébines, voir Tlemçani, 2003.

**Tableau 1 : Terres Cultivées et Irriguées dans les Economies Maghrébines [million hectares]**

Pays	Terre cultivée	Terre irriguée	Terre irriguée[%]
Algérie	8,3	non disponible	non disponible
Maroc	8,7	1,2	14,0
Tunisie	4,3	0,335	8,0

Sources : EIU, 2002b:36, 2002c:30 et 2002:33

En Algérie, les exportations et le PIB sont largement dominés par le secteur des hydrocarbures qui représente 96 pour cent des exportations et 30 pour cent du PIB. Les économies tunisiennes et marocaines sont plus diversifiées [voir Tableaux 2 et 3] : en 1999 les exportations de produits manufacturés représentaient environ 3 pour cent de la valeur de toutes les exportations en Algérie, 49 pour cent au Maroc et 80 pour cent en Tunisie<sup>8</sup>. En 1995 la proportion de la production de produits manufacturés sur le production totale a atteint 9 pour cent, 19 pour cent et 19 pour cent pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie respectivement<sup>9</sup>. Les proportions d'emploi dans ces branches de production par rapport à l'ensemble de la main d'oeuvre étaient moins importantes. Cependant le nombre de travailleurs exerçant dans le secteur de l'industrie représentait une proportion importante de la main d'oeuvre urbaine. Le taux de chômage relatif à l'économie formelle est élevé: 18 pour cent, plus de 15 pour cent et 30 pour cent au Maroc, en Tunisie et en Algérie respectivement<sup>10</sup>. Notons aussi que les trois pays maintiennent toujours des salaires minimums dans l'économie formelle.

**Tableau 2 : Valeur Ajoutée en % du PIB [2000]**

Pays	Agriculture	Industrie	[industrie manufacturière*]	Services
Algérie	10	69	9	21
Maroc	13	33	19	54
Tunisie	12	28	19	59

Source : World Bank, *World Development Report, 2000* : Table 3, except for manufacturing.

\*Données valables pour 1995 [source: World Bank, *World Development Report, 1997*: Table 12].

**Tableau 3 : Proportions par Catégorie des Marchandises Destinés à l'Exportation [1996]**

Pays	Algérie	Maroc	Tunisie
Agriculture	0,2	24,2	3,1
Industries minières	76,6	10,5	9,8

8- En Tunisie, en 1996, le textile représentait plus de la moitié de toutes les exportations par valeur [United Nations, *op. cit.* et en 2001 le textile, la chaussure et la maroquinerie représentaient toujours 48,5 pour cent des exportations globales [EIU, 2002c:41].

9- World Bank, *World Development Report, 1997*: Appendix Table 12.

10- Economist Intelligence Unit, 2002b: 34, 2002c: 29 et 2003: 31.

Industries de transformation	22,5	65,2	87,1
Denrées alimentaires,			
boissons, tabac	0,3	10,5	4,4
Textile	0,4	22,7	50,9
Bois et dérivés	0,0	0,8	0,2
Papier et dérivés	0,0	1,0	0,6
Produits chimiques	19,9	22,7	16,0
Minerais non ferreux	0,0	1,0	1,5
Métaux de base	1,0	2,0	1,2
Fabrications métalliques	0,6	4,0	11,5
Autres	0,1	0,4	0,7

Source : United Nations, 1996 : 7, 699-703, 1032.

**Tableau 4 : Proportion de la Main d'œuvre par Secteur**

Pays	Services	Agriculture	Industrie
Algérie	27	31	42
Maroc	45	25	30
Tunisie	40	28	32

Source : World Bank, *World Development Report, 1997*: Table 4.

Au milieu des années 90, le taux moyen pondéré du tarif douanier était estimé à 19 pour cent pour le Maroc et la Tunisie et 18 pour cent pour l'Algérie<sup>11</sup>. L'Algérie gère un excédent dans le commerce en marchandises ; la Tunisie et le Maroc un déficit. Les produits importants importés figurent dans le Tableau 5. Pour chacune des ces économies, les biens de productions et d'équipement [matières premières industrielles et biens intermédiaires, machines et équipement] représentent plus de 50 pour cent des produits importés et une grande partie de ces importations proviennent de l'EU.

**Tableau 5 : Proportions des Importations [1996] par Catégorie de Produit**

	Algérie	Maroc	Tunisie
Denrées alimentaires	26,6	16,1	7,4
Approvisionnement industriel [matières premières, intermédiaires]	31,1	38,4	44,2
Combustibles	1,0	15,2	8,3
Machines et équipement	25,2	16,9	19,3
Équipement de transport	7,3	6,8	7,9
Biens de consommation	8,7	6,7	12,8
Autres	0,1	0,0	0,0

Source : United Nations, 1996 : 7, 699-703, 1032.

11- I. Bensedoun et A. Chevalier, *Europe-Méditerranée: Le Pari de l'Ouverture* (Paris: Editions economica, 1996) p. 104. Ceci se compare avec les taux moyens de protection dans les économies industriellement avancées estimés à moins de 4 pour cent. Pour le Maroc, la moyenne sous-pondérée était de 20 pour cent vers la fin des années 1990. Pour la Tunisie, la moyenne sous-pondérée était encore de 28,3 pour cent en 2001 [EIU, 2002c: 24].

Le déficit marocain et tunisien concernant le commerce en marchandises est du non

seulement au besoin d'importer le plupart des biens d'équipement, mais à la dépendance de leurs exportations [textile et maroquinerie, produits mécaniques et électriques] sur les matières premières et produits semi-finis importés, l'importance du volume des importations de denrées alimentaires, l'influence des revenus disponibles croissants sur la demande des biens de consommation importés, surtout en Tunisie, et la dépendance sur les importations d'énergie au Maroc et d'une manière croissante en Tunisie aussi.

Le tourisme [qui représente la source principale des exportations hors-marchandises de la région] est plus développé en Tunisie, suivi du Maroc. Cependant, bien qu'au Maroc les recettes provenant du secteur touristique et l'envoi des fonds arrivent souvent à couvrir le déficit commercial des matières premières, en Tunisie ils n'y arrivent pas<sup>12</sup>.

Selon la Banque Mondiale, le flux des IDE en 2000 a été estimé à \$10 millions, \$10 millions et \$752 millions au Maroc, en Algérie et en Tunisie respectivement<sup>13</sup>. Cependant, ces totales annuelles varient<sup>14</sup>. Dans le passé et jusqu'à présent, l'Algérie a attiré et attire toujours, une participation étrangère importante dans le secteur des hydrocarbures; le Maroc et la Tunisie ont drainé aussi un certain nombre d'IDE dans le secteur de l'énergie et du phosphate. Les firmes étrangères participent aussi à la mise en place des programmes de privatisation de ces économies. Les avantages majeurs accordés aux firmes étrangères par les pays du Maghreb sont les coûts plus réduits de la main d'œuvre que ceux dans l'UE, en plus de la proximité des marchés de l'UE. Cependant, ces avantages potentiels doivent s'opposer à :

- la qualité variable des infrastructures [y compris les facilités de télécommunications],
- les institutions bureaucratiques et managériales qui, à des degrés différents, demeurent lourdes et non-transparentes,
- problèmes relatifs à l'approvisionnement en eau,
- l'existence d'une concurrence croissante pour les investissements étrangers de l'UE, non seulement des pays voisins de la région SEM mais aussi de l'Europe de l'Est.
- le fait que chaque ALE entre l'EU et un pays de SEM soit bilatéral, tandis que

---

12- Vu les effets d'une pluviométrie peu fiable sur la production locale de produits alimentaires, le déséquilibre marocain relatif au commerce en marchandises est sujet à des grandes variations, mais il demeure presque toujours déficitaire. La Tunisie a géré un déficit global sur le compte courant de sa balance de paiement pendant 17 ans environ sur une période de 20 ans. Le déficit a été toujours couvert par des emprunts à long-terme [EIU, 2002c: 40-44].

13- World Bank, *World Development Report 2002 and 2003*: Appendix Table 4.

14- Voir les statistiques relatif aux IDE présenté in Dupuch *et al.*, 2003. La variabilité des statistiques affichées sur les IDE, pour le même pays et la même année, est remise en question parce car ces statistiques sont souvent révisées par le pays concerné [Dupuch, communication personnelle, Octobre, 2003].

le libre-échange entre les économies du SEM demeure lent à développer, crée une logique de type centre-périphéries, tel que l'UE continue d'attirer un grand part de l'investissement destiné à servir ces marchés.

La Tunisie a réussi à attirer plus d'IDE vers le secteur de l'industrie de transformation que le Maroc ou la Tunisie : un effet qui résulte, en partie, aux niveaux relativement élevés de ses investissements en capital humain. En Tunisie, les taux de scolarisation et d'alphabétisation sont les plus élevés, suivi par l'Algérie [Tableau 6].

**Tableau 6 : L' Education dans les Economies Maghrébines**

Pays	Dépenses publiques réservées à l'éducation[% PIB] 1997	Ratio net de scolarisation[% groupe d'âge en question] 1997		Analphabétisme[% 1998 des personnes âgées de 15 et plus]	
		Primaire	Secondaire	M	F
Algérie	5,1	96	69	24	46
Maroc	5,0	77	38	40	66
Tunisie	7,7	100	74	21	42

Source : World Bank, 2001, World Development Report, 200-2001: Table 6.

#### **Programme des réductions tarifaires approuvé par les ALE**

Les ALE entre la Tunisie et le Maroc et l'UE stipulent que les réductions tarifaires vis à vis l'UE sont établies selon le programme défini dans le Tableau 7, un programme qui est entré en vigueur en 1996 pour la Tunisie et le premier Mars 2001 pour le Maroc. L'ALE entre l'Algérie et l'UE, signé en Décembre 2001, envisage aussi la suppression progressive des impôts douaniers sur les produits industriels provenant de l'UE sur une période de douze ans : '25 pour cent après ratification du traité, 40 pour cent après une période de sept ans et le reste après douze ans'<sup>15</sup>.

**Tableau 7 : Réductions Tarifaires Approuvées par les ALEs de la Tunisie et le Maroc avec l'UE [% de réduction annuelle]**

Année	machines + équipements	matières premières	pièces de rechange	produits manufacturés hors frontières	produits manufacturés localement
1	100	25	25	25	0
2	-	25	25	25	0
3	-	25	25	25	0
4	-	25	25	25	10
5-12	-	-	-	-	10

\*En Tunisie, cette catégorie comprend les produits manufacturés qui ont un produit tunisien similaire et compétitif.

Source : EIU, 2002: 44 et EIU 2002c:40.

15- EIU, 2002b: 49.

## 2.2/ Impacts probables en Afrique du Nord des ALE de l'UE avec les Economies Maghrébines

A la lumière des propositions résumées dans la Section 1.2 et du résumé des éléments empiriques de base dans la Section 2.1, maintenant on passe à la considération des impacts probables des ALE et leurs implications pour l'emploi.

### Impacts sur le niveau de la demande pour les importations et exportations et sur l'IDE

En 1996, au début de la mise en œuvre des ALE, 75 pour cent des importations tunisiennes provenaient de l'UE<sup>16</sup>. En 2001, la part du Maroc était de 75 pour cent et pour l'Algérie, en 2002, de 67 pour cent<sup>17</sup>. Les proportions des catégories de produits individuels demeurent variables. Au niveau du secteur marocain des industries de transformation, la part des importations de l'UE d'équipement, produits semi-finis et biens de consommation finis était, au début des années 1990, de 75 pour cent, 70 pour cent et 80 pour cent respectivement [Royaume du Maroc, 1993 : 473]. Pour de telles catégories de produits, suivant l'abolition des droits de douanes les fournisseurs de l'UE peuvent bien faire des offres plus avantageuses que celles des fournisseurs du RdM et des producteurs locaux. Par conséquent, on peut attendre à la fois une augmentation de la demande pour les produits importés au Maghreb et une augmentation de la demande globale locale à la suite de la réduction des droits de douane.

Cependant, comme nous avons déjà vu, les accords initiaux de libre-échange avec l'UE n'ont présenté pratiquement pas des possibilités nouvelles d'exportation pour les économies maghrébines<sup>18</sup>. Entre temps, le Maroc et la Tunisie font face à une concurrence croissante de la part d'autres exportateurs vers l'UE des produits textiles<sup>19</sup>. Le tourisme, qui représente la source principale des rentrées en devises pour le Maroc et la Tunisie, n'a pas été affecté par les ALE.

Cependant, en 2002, les exportations tunisiennes demeuraient stagnantes ou négatives, y compris les produits textiles. L'exception unique était les produits mécaniques et électriques [EIU, 2003a : 29]. Au Maroc, la production et l'exportation des produits textiles ont stagné depuis 1999. En 2001-2002, une

---

16- United Nations, op. cit.:1032.

17- EIU, 2002b: 49.

18- Suite à ses accords initiaux, la Tunisie a trouvé un terrain d'entente concernant le commerce agricole avec l'UE, qui entra en vigueur en Janvier 2001. Ceci a augmenté les quotas annuels tunisiens des exportations vers l'UE de l'huile d'olive, de 46.000 tonnes à 56.000, et a fixé des quotas pour les tomates, la pomme de terre, les figues et la viande d'autruche. En retour, la Tunisie supprimera les taxes sur le blé européen et les importations d'huile végétale sur une période de cinq ans [EIU 2002c: 40]. En ce qui concerne l'ALE entre l'Algérie et l'UE, plusieurs produits agricoles destinés à l'exportation bénéficient d'un accès, en franchise de douane, vers l'UE, mais ces produits représentent seulement entre 0,2 et 0,7 pour cent des recettes totales des exportations de l'Algérie [EIU, 2002b]. Le Maroc a jusqu'à présent échoué à trouver un arrangement avec l'UE sur la libéralisation du commerce agricole [EIU, 2003:45].

19- Jusqu'à la fin 2001, la Tunisie maintenait une augmentation de production et d'exportation dans le secteur du textile [EIU, 2002c: 57et 59 ; EIU, 2003a: 23].

centaine de d'usines de textile ont fermées entraînant une perte de 40000 postes d'emploi [*ibid.* :39]. Selon l' Economist Intelligence Unit, le facteur qui a contribué à la perte de compétitivité des exportations était du à la balance du dollar dans le panier de monnaies servant à établir le taux de change qui a causé l'augmentation de la valeur du dirham par rapport à l'Euro et aux unités monétaires de la zone Euro de 13% durant les neuf premiers mois de l'année 2000 [*ibid.* : 49 ; et EIU, 2003 : 39].

Le fait que les ALE n'offrent pas de possibilités nouvelles d'exportation n'est pas de bon augure pour des effets positifs sur le flux des IDE. Néanmoins, un ALE peut motiver l'IDE non seulement en réponse des réductions tarifaires, mais aussi à d'autres mesures faisant partie des ALE ou résultant de ces accords. Des exemples sont [i] la signature d'un engagement d'adopter des règles du partenaire à propos la qualité des produits et les méthodes de leur production ou [ii] l'introduction des réformes politiques locales liées aux mesures de libéralisation de la commerce.

Comme nous avons aussi déjà mentionné, pendant ces dernières années, la Tunisie plus que le Maroc ou l'Algérie, a réussi d'attirer l'IDE pour le développement de nouvelles industries de transformation. Depuis 1998, l'intérêt principal des IDE en Tunisie a été le développement de ces nouvelles industries. Bien qu'un tiers des firmes étrangères opérant dans ce secteur sont dans l'industrie du textile, il y a eu aussi une tendance vers la diversification<sup>20</sup>. Le succès relative de la Tunisie dans son attractivité envers les IDE s'explique en termes de son régime d'imposition, de la qualité des infrastructures et de son capital humain<sup>21</sup>. Sur la base de ces atouts structurels, il semble fort probable qu'à court et moyen terme, la Tunisie continuera à être le pays le plus apprécié de la région du Maghreb par les IDE dans le secteur des industries de transformations, quoique la part de l'intérêt résultant des ALE demeure vague. [Un tel intérêt, comme on l'a souligné, ne résultera pas des impacts directs des ALE mais de la mise en place d'une politique locale de réformes à caractère concurrentiel.] Au Maroc, d'autres flux d'IDE sont attendus dans les années avenir pour investir dans le secteur des télécommunications et dans le développement des infrastructures de base -notamment dans les secteurs de l'industrie électrique et hydraulique -en plus des investissements dans les industries de transformation et la distribution [EIU, 2002 : 48]. Notons aussi qu'une grande partie de ces projets aussi n'ont aucun lien direct avec son ALE avec l'EU.

les réformes politiques et l'assistance étrangère

---

20- Les firmes étrangères, en Tunisie, emploient quelques 207000 personnes et produisent plus d'un tiers des exportations totales. 'A la fin de Juillet 2001, il y'en avaient 2243 appartenant entièrement ou partiellement aux étrangers dont 1863 qui activaient dans les industries de transformation, une grande partie de cette production était destinée à l'exportation...Environ 1900 des propriétaires sont des européens' [EIU, 2002c: 42].

21- 'En Tunisie, le taux d'imposition sur le bénéfice soutient la comparaison avec d'autres économies méditerranéenne; la gamme des exonérations d'impôts actuellement en vigueur détaxe les sociétés exportatrices de presque toutes les taxes pour une période de dix ans. En outre, la Tunisie possède une infrastructure de base édifiante, une main d'œuvre qualifiée et accommodante [nonobstant des cas de manque de compétences techniques], et jouit de la proximité de l'Europe. The World Economic Forum classe la Tunisie comme étant le pays le plus compétitif pour les investisseurs en Afrique' [EIU, 2002c: 45].

Les réformes politiques destinées à augmenter la compétitivité des firmes locales et les exportations, ainsi qu'à séduire les IDE, peuvent être mises en place indépendamment d'un accord de libre-échange. Cependant, un tel accord peut donner une impulsion vers l'engagement du processus de réforme domestique. En réponse à son ALE avec l'UE, la Tunisie a mis en place un programme de mise à niveau pour les petites et moyennes entreprises, alors qu'elle continue sa voie vers une économie plus libérale. Le Maroc aussi poursuit ses réformes de libéralisation entamées dans les années 1980.

Cependant, au Maroc, avec un secteur des industries de transformation moins compétitif et une main d'œuvre moins qualifiée, le but de ces réformes est en premier lieu de préserver ses parts des exportations existantes face à une concurrence mondiale croissante. Pour ces pays, la réalisation d'un développement social soutenu à moyen terme réside non seulement dans la mise en place des réformes domestiques, mais dans l'identification et l'exploitation de nouvelles possibilités dans les marchés des exportations. Il est possible, mais pas certain, que des liens plus étroits avec l'UE, résultant de la mise en œuvre des ALE, pourrait aider à réaliser ce développement. L'Algérie aussi s'est engagée dans un programme de libéralisation, suite aux négociations d'un accord *stand-by* avec le FMI en 1989, et son ALE avec l'UE a donné plus d'impulsion à ce programme<sup>22</sup>.

Les réformes de libéralisation économique peuvent aussi attirer des IDE à caractère non-export [production de biens et provision de services à usage local], notamment en réponse à la politique de privatisation. Cette nouvelle orientation peut servir de support à la balance des paiements à court et moyen termes. Cependant, les IDE orientés vers le marché local et basés sur l'acquisition des atouts existants puissent augmenter le taux de chômage. Cette éventualité dépend des mesures adoptées pour augmenter la compétitivité.

Comme nous l'avons vu dans la section 1, l'UE s'est engagée à fournir une assistance supplémentaire aux pays du SEM suite à la mise en œuvre des ALE. L'assistance technique peut couvrir le développement de nouveaux marchés d'exportation [conception de produits, formation technique, développement des techniques et méthodes de marketing, *et cetera*]. Cependant, la première tranche [1996-9] de l'assistance UE-Maroc MEDA I] a mis l'accent sur une assistance destinée à l'ajustement structurel et une aide pour le développement de l'infrastructure de base tandis que 'les priorités pour MEDA II [2000-04] comprennent la réforme économique et l'ajustement structurel, le développement du secteur privé, la mise en place de mesures anti-pauvreté et l'amélioration de la protection sociale'<sup>23</sup>. Le champs des mesures relatives à l'augmentation de la

22- Voir EIU, 2003: 27-30 et 49-50.

23- EIU, 2002: 45. 'Le « programme indicatif national » pour le Maroc réserve quelques 70 millions d'Euro destinés aux projets de développement des régions les plus défavorisées du nord, 111 millions d'Euro pour financer la modernisation du secteur privé, 147 millions d'Euro pour la réforme administrative et le secteur du transport, 30 millions d'Euro pour la protection de l'environnement et les programmes anti-pollution et enfin 120 millions d'Euro pour le développement des ressources hydrauliques' [EIU, 2003: 45].

compétitivité dans des branches spécifiques de la production demeure apparemment restreint. Bien que ces priorités en matière d'assistance peuvent être justifiées en termes de mise en place des pré-conditions qui garantissent une mise en œuvre satisfaisante de mesures promotionnelles d'exportation plus spécifiques, le contenu des programmes MEDA I et II soulève un nombre de questions relatives à la convenance du *timing* accordé pour la mise en place de ces pré-conditions. Au Maroc, un pays qui n'a pas réussi à absorber tous ses 'nouveaux candidats à l'emploi', les réductions tarifaires, accordées aux importations entrant en concurrence avec les biens produits localement, commencent en 2004 [voir Tableau 6 ci-dessus].

En Tunisie, les réductions tarifaires pour les produits qui entrent en concurrence avec la production locale sont déjà entrées en vigueur. La Tunisie a bénéficié d'une aide de l'UE, de la Banque Mondiale, de la Banque Européenne de Développement et de la Banque Africaine de Développement pour ses programmes de mise à niveau. Pour les entreprises spécialisées dans les industries de transformation, le programme couvre la modernisation de l'équipement, la réorganisation des systèmes de production, la formation du personnel et la mise en place de techniques de contrôle de qualité. Cependant, à la fin 2001, seulement 12 pour cent des entreprises éligibles avaient complété le programme [environ 60 pour cent de celles qui se sont engagées dans ce programme]<sup>24</sup>. A ce stade là, les entrepreneurs tunisiens avaient commencé à remettre en cause la période de temps qui leur a été accordé suite à l'ALE pour qu'ils se préparent à faire face à une concurrence croissante au niveau des importations. Néanmoins, à la fin 2002 la Tunisie avait reçu 25 pour cent de son programme MEDA II sous forme d'une subvention de 50 millions d'Euro destinée 'à promouvoir l'innovation, la créativité et la recherche et à améliorer la qualité des industries de transformation'<sup>25</sup>. Ceci est évidence d'une reconnaissance envers la Tunisie de ses plus grandes capacités, par rapport au Maroc et à l'Algérie, de développer ses industries de transformation par la mise en place de nouvelles techniques de production et des nouveaux produits.

Une proposition de contrat d'assistance de deux ans avec l'UE permet à l'Algérie de mettre en place des projets dans les secteurs de l'éducation et du transport et l'implantation de petites et moyennes entreprises<sup>26</sup>.

Impacts sur trois agrégats macroéconomiques: balance des paiements, PIB et emploi

Maintenant on aborde les impacts des ALE sur trois agrégats macroéconomiques: la balance des paiements, le PIB et l'emploi.

Quand le prix, en monnaie locale, d'un produit importé baisse, ceci n'implique pas

nécessairement une baisse du prix en devise étrangère: la baisse de prix au niveau local devient possible par les allègements tarifaires. En ce qui concerne les

---

24- EIU, 2002c: 35; voir aussi EIU, 2003a: 31-2.

25- *ibid.*

26- EIU, 2002b: 49.

prix en Euro des produits importés de l'UE au Maghreb, nous envisageons trois possibilités: a) les fournisseurs européens font face à des économies d'échelle rendue possible grâce à une demande croissante dans les pays du Maghreb, et ceci entraîne une baisse dans les prix de l'offre ; b) il n'y a pas de changement de prix [en Euro] de l'offre, ou c) il y aura une augmentation de prix en Euro de l'offre, résultant du fait que les fournisseurs européens moins compétitifs remplacent des fournisseurs de RdM et/ou des fournisseurs européens retiennent une partie des profits découlant des réductions tarifaires, en passant seulement une partie de ces gains aux importateurs et consommateurs locaux. Sur le plan pratique, il semble que l'augmentation de la demande dans les économies maghrébines ne sera pas suffisamment grande pour donner un résultat 'a'. Plus probable est qu'il y'aura un effet minime sur les coûts des produits importés en Euro. Par conséquent, toute substitution d'un produit importé pour un autre produit local aura un effet négatif sur la balance commerciale.

Si l'augmentation des exportations, de l'IDE et d'autres flux de capitaux étrangers ne peuvent pas soutenir la balance des paiements suite à la mise en œuvre d'une politique de libéralisation des importations, ce que nous avons vu est probable, les options restantes pour rétablir la balance demeurent le recours à la dévaluation et/ou la déflation de la demande intérieure globale. En Afrique du Nord, si, et dans quelle mesure, la dévaluation peut entraîner une augmentation des exportations dépend de l'élasticité-prix de la demande externe et de l'offre locale, le taux de dévaluation et les stratégies commerciales des fournisseurs concurrentiels à l'étranger [qui eux aussi profitent de la dévaluation pour en faire un instrument politique à caractère commerciale]. Entre temps, l'effet réel de la dévaluation sur la réduction de la demande pour les produits importés dépend de l'élasticité-prix de la demande locale.

Entre temps, toute dévaluation entraîne des pressions inflationnistes et, dans la mesure où les autorités cherchent à contenir ces pressions à travers une politique d'encadrement du crédit<sup>27</sup>, il y aura une baisse des revenus réels et de la demande locale globale [pour les importations et pour les biens produits localement]. Le fait que dans un contexte caractérisé par des restrictions monétaires, les impacts d'une dévaluation sur la demande s'enfoncent rapidement, alors que les impacts sur les exportations prennent du temps à se générer et sont moins certains, signifie que, dans le court terme du moins, la dévaluation entraîne inévitablement une réduction des effets bénéfiques sociaux résultant de la libéralisation.

Entre temps, la baisse des recettes douanières<sup>28</sup> se traduit par la mise en place, de la part des gouvernements maghrébins, d'un plan de compensation qui s'articule principalement autour de l'élargissement et l'augmentation du taux de la valeur ajoutée. Cette politique fiscale entraînera un amenuisement de la demande globale

---

27- Une politique qu'on a pratiqué pendant les années recents au Maroc et en Tunisie.

28- Amoroso et Gallina ont démontré une perte préalable sur le revenu tarifaire pour le Maroc estimée à 3 pour cent du PIB [Bruno et Gallina, 2000: 11], Ghesquière, 1998, a démontré une perte préalable sur le revenu tarifaire égale à 2,4 pour cent du PIB annuel suite à la mise en œuvre des ALE, en référence à l'hypothèse classique basée sur la non-diversion des importations du RdM vers l'Europe.

personnelle dans l'économie locale, mais n'éliminera pas la baisse relative des prix des produits importés<sup>29</sup>.

Cogneau et Tapinos ont employé un modèle dynamique de l'EGC pour quantifier les effets potentiels de la libéralisation externe du Maroc. Ils ont conclu que si le Maroc poursuit sa politique d'encadrement du crédit conjointement avec la dévaluation, les résultats engloberont une augmentation réelle des taux d'intérêt, et une réduction conséquente des mesures incitatives à l'investissement, alors que le niveau général de la consommation peut baisser suite à une réduction dans les encaisses réelles. Toujours selon Cognéau et Tapinos, la dévaluation s'avèrera nécessaire et elle corrodera la plus part des gains résultant de la libéralisation<sup>30</sup>. Le gouvernement marocain lui-même s'est opposé à la dévaluation dans la mesure où elle pourrait engendrer seulement un effet minime net sur les prix en devises étrangères des exportations des produits manufacturés marocains, du fait que ces produits dépendent largement sur l'importation des matières premières, des produits semi-finis et des biens d'équipement dont les coûts pourraient augmenter.

D'ailleurs, une dévaluation substantielle pourrait menacer les bénéfices macroéconomiques durement gagnés, y compris un faible taux d'inflation, et augmenter le coût de la dette extérieure du pays<sup>31</sup>.

Sur le plan pratique, cependant, la chute dans les performances des exportations faisant face à une concurrence croissante, et plus particulièrement dans le secteur du textile, à pousser le gouvernement marocain à dévaluer le Dirham de 5% en 2001, une mesure destinée à protéger les parts des exportations. Les autorités tunisiennes ont aussi opté pour une dépréciation du taux de change réel officiel de 0,6 et 2,5 pour cent en 2001 et 2002 respectivement<sup>32</sup>, suivi d'une dépréciation plus importante de 6,8 pour cent du Dinar contre l'Euro en 2002<sup>33</sup>. Pour la Tunisie, le modèle EGC a entraîné des effets bénéfiques sociaux suite à un ajustement conforme aux exigences de son ALE, variant de 4,5% du PIB annuel, en adoptant une libéralisation totale du commerce agricole, à -0,1% [Rutherford, *et al.*, 1995 cité par Ghesquiere, 1998: 5-6 ; Brown *et al.*, 1997]<sup>34</sup>. En pratique, les impacts sur le PIB,

---

29- La taxe sur la valeur ajoutée produira des coûts d'encaissement plus élevés que les droits d'entrée.

30- Cognéau et Tapinos, *op. cit.*: 44-5.

31- EIU, 2002: 49.

32- EIU2002c: 47.

33- EIU, 2003a: 30. Des modèles comparatifs de l'EGC statique des impacts résultant des ALE entre l'UE et le Maghreb semblables au modèle de Brown *et al.* pour la Tunisie, ne prennent en considérations, d'une manière explicite, les implications potentielles de la mise en œuvre des ALE pour le taux de change. Selon Brown *et al.*, toute augmentation dans la compétitivité des prix résulte d'une chute des prix théoriques des facteurs [*op. cit.*: 82] ou d'une amélioration des conditions de la répartition des facteurs.

34- Sur les 4,5 pour cent des gains annuels du PIB prévus par Rutherford *et al.* pour la Tunisie, 1,7 pour cent représentent les effets bénéfiques sociaux dégagés de la création de commerce hors diversifications commerciales, par contre la plus grande proportion, 2,8 pour cent, représente les gains dégagés des augmentations dans la productivité totale des facteurs, y compris les gains induits par l'IDE. Cependant, des hypothèses variées peuvent être émises concernant les impacts des ALE sur la vitesse et l'efficacité de la politique des réformes locales et sur la réaction des IDE [voir ci-dessus].

dans le court et moyen terme, demeurent incertains<sup>35</sup>. En combinaison avec les influences déjà identifiés, ils seront déterminés aussi par la facilité avec laquelle la main d'œuvre déplacée peut être réabsorbée par un emploi productif.

Si les marchés relatifs aux facteurs de production sont parfaitement concurrentiels, avec une flexibilité totale des prix et la mobilité totale des facteurs, puis, suite à un choc macroéconomique adverse, les forces du marché garantissent un retour vers le plein emploi, bien que les recettes marginales soient inférieures par rapport à celles enregistrées antérieurement. Cependant, dans les économies du Maghreb

- un salaire minimum est pratiqué dans le secteur moderne, tandis que le taux de chômage dans le secteur formel [notamment urbain] demeure élevé ;
- les institutions en charge de l'embauche et du licenciement s'écartent du libre fonctionnement des forces du marché ;
- il existe un rendement du travail peu homogène dans différents secteurs en plus de marchés financiers défectueux.

En conséquence de la première particularité, la main d'œuvre qui est déplacée de l'emploi dans le secteur moderne n'est pas automatiquement réabsorbée par ce secteur. En effet, en dépit des différentes suppositions et approches, deux modèles de l'EGC relatifs aux impacts résultant de la libéralisation commerciale au Maroc prévoient que ceci pourrait entraîner une baisse de l'emploi dans le secteur de l'industrie<sup>36</sup>. Pour la Tunisie, le modèle de l'EGC de Brown *et al.* [op. cit. : 91] prévoient aussi des problèmes d'ajustement sérieux en ce qui concerne la nouvelle répartition de la main d'œuvre. Entre temps, les économies maghrébines feront face, durant les 10-15 ans à venir, à un niveau record dans le nombre annuel de nouveaux demandeurs d'emploi [Ould Aoudia et Talahite, 2003].

La politique continue des réformes domestiques au Maghreb vise, en partie, à mettre en place un plan de travail pour le développement d'une plus grande flexibilité dans le domaine de la répartition des facteurs. Néanmoins, en l'absence de nouvelles opportunités significatives pour une expansion de la production à forte intensité de main d'œuvre, il est peu probable que ces mesures réussissent à compenser les effets adverses sur l'emploi résultant de la libéralisation des importations dans le court et moyen terme, et plus particulièrement au Maroc et en Algérie. Pour une main d'œuvre peu qualifiée, on doit s'attendre à ce que ces effets se traduisent par des pertes d'emploi et par des baisses sensibles du revenu et

---

35- D'autres prédictions font mention de 3,3 pour cent du PIB [voir Brown *et al.*, op. cit.: 80] et 1,4 pour cent [étude déléguée par le gouvernement tunisien, voir Jbili et Enders, 1996: 20]. Les estimations relativement élevées de Brown *et al.* ne prennent pas en considération les impacts nets des ALE sur le flux des capitaux privés que les auteurs prévoient négatifs. Lorsqu'on prend en considération cet effet, et en supposant aussi une mobilité des capitaux par secteurs, l'impact net sur les effets bénéfiques sociaux tombe à -0,1 pour cent du PIB annuel.

36- Rutherford, T., Rutstrom, E. et Tarr, D., 1993. 'Morocco's Free Trade Agreement with the European Union: A Quantitative Assessment', World Bank Policy Research Working Paper, WPS1173 [Washington: World Bank] publié aussi sous le titre 'L'Accord de Libre-échange entre le Maroc et la CEE: une évaluation quantitative', Revue d'économie du Développement, (1994) 2, Juin; Cogneau et Tapinos, op. cit.

d'autres conditions d'emploi pour une grande partie de ceux qui trouvent un nouvel emploi. Il est fort probable que plusieurs travailleurs, et plus particulièrement les moins qualifiés, s'orienteront vers l'économie informelle.

### 3/ Implications des ALE pour l'emploi dans l'économie informelle

L'économie informelle comme définie par l'Organisation Internationale du Travail [OIT] regroupe des entreprises familiales non-incorporées qui ne tiennent pas d'écritures et ne sont pas enregistrées à des fins d'imposition et de cotisation de la sécurité sociale. Ces entreprises se basent principalement sur le travail indépendant mais peuvent embaucher des ouvriers<sup>37</sup>. Dans une grande partie de l'Afrique sub-Saharienne, l'Asie et l'Amérique Latine l'économie informelle est constituée, comme la décrit la définition, essentiellement de micro-entreprises familiales composées d'une main d'œuvre et d'un capital tous les deux réduits. Cependant, dans certains pays en voie de développement, y compris l'Afrique du Nord, les visions du secteur informel donnent plus de poids à son rôle comme paradis fiscale<sup>38</sup>. Dans ce qui suit, l'accent sera mis sur les petites et micro entreprises utilisant des méthodes de productions à forte intensité de main d'œuvre. Ces entreprises échappent à plusieurs formes de réglementation mais ceci n'est pas le but qui nous concerne dans cet article.

Des interprétations nationales varient selon si toute fois l'économie informelle s'étend au secteur agricole. Néanmoins, en se basant sur l'une ou l'autre de ces interprétations, les économies maghrébines ont des économies informelles très étendue: par exemple, au Maroc 28,2% de la main d'œuvre urbaine exercent dans l'économie informelle [OIT, *op. cit.* : 241 et 243] et bien plus de 50% de la main d'œuvre totale travaille ou dans des petites exploitations agricoles familiales à faible revenu ou dans des petites entreprises de transformation et dans le secteur des services. En Tunisie, 38,6% de la main d'œuvre est employée dans les industries de transformation informelles et dans le secteur des services informelles, sans inclure le colportage, l'abattage et toute autre activité entreprise dans les villages ne dépassant pas 200 habitants [OIT, *ibid.*]<sup>39</sup>.

Quand l'économie formelle se contracte, par exemple suivant la libéralisation d'importations, les rapports de demande de l'économie formelle vers l'économie informelle se contractent aussi. Les impacts de cette contraction seront négatifs sur la production informelle qui représente des intrants dans la production formelle rendue non-concurrentielle à cause de la libéralisation et/ou qui représente des inputs dans, ou des produits finis pour, une consommation non-essentielle pour des travailleurs du secteur formel dont les revenus se contractent. Inversement, les impacts de la demande sur l'économie informelle peuvent être positifs pour des produits et services qui représentent des substituts à faible coût pour les produits de

37- Voir OIT, 2002: 232-235. Les définitions nationales imposent souvent un maximum de cinq des travailleurs embauchés, dans certains cas jusqu'à dix [*ibid.*:244-249].

38- Voir Ingham, 1995: 150-1.

39- En Tunisie, l'économie informelle produit au moins 15 pour cent du PIB [EIU, 2002c: 29]. Les données comparatives pour l'Algérie n'étant pas disponibles.

l'économie moderne. Cependant, tout changement de demande d'une production locale formelle vers une production locale informelle fait diminuer d'avantage la demande, les revenus et par conséquent l'emploi dans l'économie formelle<sup>40</sup>. Au moment où au sein de l'économie formelle une partie de la main d'œuvre déplacée peut demeurer sans emploi, un certain nombre de ces travailleurs et, en particulier, les moins qualifiés chercheront d'autres alternatifs dans l'économie informelle. Dans ce cas là il est probable qu'ils accepteraient des réductions importantes des salaires<sup>41</sup>.

Il n'y a pas d'équilibre systématique entre le nombre de travailleurs déplacés de l'économie formelle, suite à un choc négatif de la demande, et toute main d'œuvre supplémentaire demandée [avec les rentrées en cours], vers l'économie informelle. Plus précisément, une partie de cette offre de main d'œuvre se rabattant sur l'économie informelle peut être 'perverse' dans la mesure où elle n'est pas motivée essentiellement par une forte demande informelle pour la main d'œuvre, mais plutôt elle est à la recherche d'un revenu de subsistance. Si ceci est donc le cas, et devant l'impossibilité de trouver un salaire dans le cadre de l'emploi informel [il existe des preuves confirmant une inflexibilité en aval dans le salaire de base des travailleurs exerçant dans l'économie informelle<sup>42</sup>], il devient inévitable qu'il y aura une augmentation de l'emploi indépendant à faible intensité de capital [EIFK].

Les conséquences seront une réduction dans la moyenne des heures de travail et/ou dans la rendement à l'heure dans l'EIFK informel, du fait qu'un grand nombre de prétendants se disputent le même marché<sup>43</sup>. Le problème est décrit dans le Graphe 1 qui illustre la transformation d'un choc négatif de la demande dans l'économie formelle [Graphe 1a] en mouvement 'pervers' par rapport à l'offre de la main d'œuvre dans l'EIFK [Graphe 1b] : le mouvement à la droite de la courbe relative à l'offre de la main d'œuvre dans le Graphe 1b reflète une acceptation des retours réduites vers l'emploi indépendant informel. Tant que le travail est sous-utilisé et l'offre de la main d'œuvre est abondante, il nécessite une augmentation substantielle dans la demande [mouvement à la droite de la courbe de la demande dans le Graphe 1b] afin d'augmenter le rapport revenu/heure de travail<sup>44</sup>.

40- Il existe des preuves expliquant un tel effet spiral en Afrique sub-Saharienne.

41- Au sein de l'économie informelle le revenu des travailleurs varie d'une branche de production à une autre en fonction des qualifications et l'intensité du capital de production. Surtout dans les régions avec une infrastructure plus développée et des compétences plus diversifiées, une grande variété de produits proviennent de l'économie informelle. Par exemple, Ranis et Stewart, 1999, font la distinction entre la production informelle moderne et traditionnelle; la production informelle moderne ayant des rapports d'offre plus étroits avec le secteur formel, en lui vendant une partie de sa production, et étant aussi caractérisée par des ratios de capital/travail plus grands que ceux de la production traditionnelle informelle.

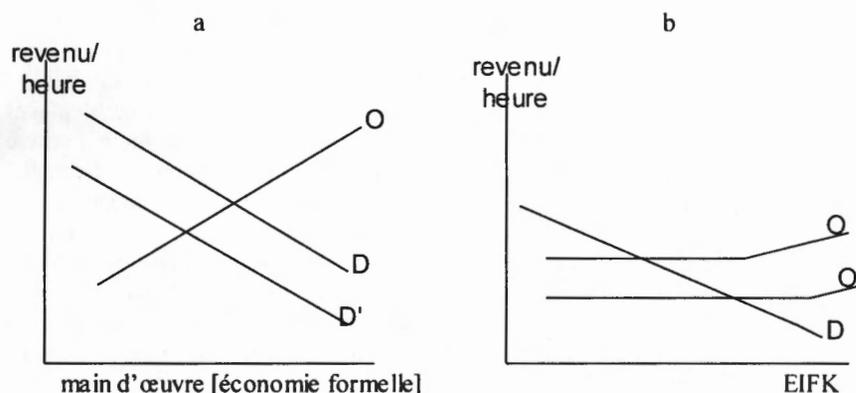
42- Vraisemblablement du à l'existence d'un salaire de base minimum socialement déterminé.

43- Par exemple dans les menus commerces, les services de réparation et à caractère personnel et les petites entreprises de construction. Selon la classification établie par Ranis et Stewart, ces individus ont plutôt tendance à faire partie des branches traditionnelles, par opposition aux branches modernes de l'économie informelle dont une grande partie de la production est destinée aux pauvres.

44- Par exemple, Ssemogerere note qu'en Ouganda dans les années 1990, dans le contexte de l'expansion de la production des petites exploitations agricoles, étant donné un offre abondante de la main d'œuvre cette expansion n'a pas eu d'effet sur les salaires des travailleurs occasionnels [Ssemogerere, 1999: 135].

**Graphe 1**

Impact de l'Effet Adverse du Choc de la Demande du Secteur Moderne sur l'Offre de la Main d'œuvre du Secteur Informel



Est-ce que les décideurs politiques devraient se soucier de l'ampleur que prend l'EIFK ou se satisfaire des capacités apparentes d'absorption de ces branches de production? Une perspective d'analyse, expliquée clairement par Arthur Lewis dans les années 1950 et par Arghiri Emmanuel une décennie plus tard, pose, en effet, cette problématique. Les deux auteurs démontrent que dans les économies sous développées les revenus des ouvriers non-qualifiés ou semi-qualifiés demeureront faibles, tant qu'il y a une offre abondante de main d'œuvre se contentant d'un salaire de base de subsistance. Le revenu alloué à la main d'œuvre dans les secteurs à faible productivité détermine le prix à l'offre du travail pour les autres branches de l'économie. Seulement au cas où la rendement du travail augmente dans l'EIFK, il y aura une augmentation du prix à l'offre de la main d'œuvre qui imposera une augmentation des salaires des ouvriers non-qualifiés exerçant dans l'économie formelle. En attendant que cela arrive, tous les gains en termes de productivité du travail auront des effets bénéfiques pour le consommateur [national ou étranger] sous forme de baisse de prix plutôt que pour les travailleurs sous forme d'augmentation des salaires. En outre, on peut noter que l'expansion de la proportion du travail dans l'EIFK décourage les perspectives d'avenir pour l'augmentation des revenus de la main d'œuvre via son impact adverse sur la demande globale locale. Du point de vue de cette perspective, toute réduction dans le rendement de l'EIFK, génère deux raisons pour se soucier: les impacts adverses sur ceux directement concernés et les implications négatives pour une augmentation de la demande globale locale.

Néanmoins, une baisse des revenus de la main d'œuvre et, en parallèle, une amplification de l'emploi informel sont considérés par les partisans de la libre-échange comme des particularités essentielles de l'ajustement des rapports de prix dans un bon nombre de pays en voie de développement qui souffrent d'un déséquilibre macroéconomique. Dans cette optique, toute réduction dans les revenus

réels dans le secteur de l'économie informelle entraînera une réduction du prix à l'offre de la main d'œuvre dans l'économie formelle. L'économie nationale connaîtra donc une compétitivité élevée des prix au niveau des marchés mondiaux entraînant une rendement accrue et une reprise de la croissance de la production, de l'emploi et des revenus. Trois raisons capitales nous servirons de base pour remettre en cause ces suppositions en ce qui concerne la demande pour, et les revenus de, la main d'oeuvre:

[i] l'opération de 'l'erreur de composition' de Cline au niveau de certains marchés des exportations.

[ii] l'incitation conséquente vers des dévaluations concurrentielles

[iii] l'asymétrie, déjà constatée, des élasticités-prix de la demande pour les biens de productions importés [par rapport aux baisses de prix et augmentations de prix]<sup>45</sup>.

Premièrement, on doit s'attendre à ce que la promotion des exportations, entreprise par un grand nombre des pays en voie de développement qui exportent eux-mêmes des produits similaires, entraîne une chute de prix au niveau des marchés mondiaux pour ces mêmes produits, rapportant un bénéfice réduit pour la production réservée à l'exportation et, pour certains producteurs, une incapacité de concurrencer [Cline, 1982]. Pour certains produits, les cours des prix récents au niveau du marché mondial confirment l'opération de 'l'erreur de composition' de Cline, y inclus quelques produits de l'arboriculture à basses coûts d'investissement et des produits agricoles faisant face à une concurrence résultant des substituts synthétiques<sup>46</sup>.

#### Cours Récents des Prix de Produits de Base Sélectionnés au niveau du Marché Mondial

	1980	1985	1990	1995	2000	2001
Café	209,1	185,2	100	191,5	88,3	61,9
Cacao	204,7	177,3	100	112,7	69,8	85,6
Coton	113,4	72,4	100	117,9	71,7	58,1

[Source : United Nations, 2002: 44]

La main d'œuvre exerçant dans le secteur de la transformation industrielle destinée à l'exportation peut être affectée aussi, comme c'est le cas de l'expérience du Maroc en ce qui concerne les exportations du textile [voir note de bas numéro 24, p. 10 ci-dessus]. Deuxièmement, face à une élasticité-prix de la demande mondiale assez basse, la politique de la dévaluation concurrentielle destinée à promouvoir l'augmentation des exportations ne peut réussir pour tous les pays d'absorber la main d'œuvre déplacée suite à la libéralisation commerciale, ou encore moins, pour

45- A travers une étude des impacts de la libéralisation sur l'emploi dans le secteur du coton textile en Inde, Kambhampati et Howell prennent en considération une quatrième possibilité: dans un marché libéralisé l'intensification de l'utilisation du capital [et le déplacement de la main d'œuvre] devient une nécessité afin d'augmenter la compétitivité.

46- Suite à un bref redressement de prix des produits de base au milieu des années 1990, il y a eu depuis ce temps là d'autres chutes majeures:

l'absorber au niveau qui approche celui des salaires réels antérieurs. Troisièmement, comme nous l'avons souligné précédemment, les asymétries dans l'élasticité-prix de la demande dans les pays en voie de développement relative aux biens de production importés réduira d'avantage les gains potentiels résultant de la dévaluation, au niveau de la réduction des importations. Entre temps, vu la politique d'encadrement du crédit, les coûts croissants des importations, résultant de la dévaluation, auront un effet négatif sur les revenus réels et sur la demande globale locale entraînant d'autres implications adverses pour l'absorption de la main d'œuvre.

Au niveau pratique, les contraintes exercées sur l'absorption de la main d'œuvre peuvent provenir aussi des impacts de la concurrence étrangère sur la demande locale pour le rendement des petites et micro entreprises [PME] à forte intensité de main d'œuvre. Gallina, 1999, note que dans les années 1990, les exportations de l'Europe du sud de produits en cuir ont sérieusement affecté l'industrie du cuir en Jordanie et au Liban, tandis que Jbili et Enders [1996 : 19] et Brown *et al.*, 1997, soulignent que les petites et moyennes entreprises tunisiennes ont été protégées par des tarifs douaniers et des autres supports du gouvernement.

Le potentiel pour les biens importés de réduire, d'une manière significative, la production de produits échangeables à forte intensité de main d'œuvre destinés à la consommation locale, dépend de la variété des options techniques et conceptuelles disponibles chez les producteurs locaux et étrangers, des coûts relatifs de production et des coûts relatifs de transport. La concurrence se base sur deux aléas: la qualité et le prix. L'existence de telles compétences compétitives à l'étranger accroît la probabilité qu'il y aura des flux de main d'œuvre vers la production à faible rendement des biens et services pas échangeables dans l'économie informelle suite à la libéralisation commerciale et que, face à une demande en stagnation ou sur le déclin, ceci entraînera une augmentation du sous-emploi et une baisse des revenus des travailleurs<sup>47</sup>.

Une option relative au transfert de la main d'œuvre, et qui n'a pas été mentionnée jusqu'à présent, concerne l'émigration, mais les possibilités d'emploi offertes à l'étranger sont elles-mêmes soumises aux degrés de performance des économies hôtes et aux textes et lois régissant l'immigration.

#### **4/ Options politiques pour l'amélioration de l'absorption de la main d'œuvre**

Nous avons vu qu'il y a plusieurs raisons d'attendre un flux de main d'œuvre vers l'économie informelle, y inclus les branches d'activité à rendements plus bas, suivant la libéralisation des importations de l'EU au Maghreb. Pour que le

---

47- Ceux ci représentent d'une manière précise les phénomènes cités par Cogneau et Tapinos [*op. cit.*] pour la récession des années 1990-2 au Maroc et prévus aussi par Bourignon, de Melo et Suwa, 1991: 1535-6. Les points précédemment cités confirment les prévisions avancées par des chercheurs à l'Institut International de Recherche en Politique Alimentaire dans la mesure où la nouvelle répartition de la main d'œuvre dans le contexte de la libéralisation commerciale dans une économie à faible ou moyen revenu avec une offre de main d'œuvre croissante peut être associée avec une inégalité plutôt croissante que décroissante étant donné les faibles revenus obtenus au niveau des petites et micro entreprises et des secteurs reculés des petites exploitations agricoles [voir Lofgren, 2000].

rendement du travail dans l'EIFK, et dans l'économie informelle en général, soit maintenu suivant une baisse d'emploi dans l'économie moderne, il y aura besoin des mécanismes pour augmenter la demande globale locale pour la main d'œuvre.

Malgré les problèmes soulevés par Cline, d'autres économistes se basent sur l'idée que l'augmentation des exportations par les petites, moyennes et micro entreprises offre de bonnes perspectives pour l'absorption de la main d'œuvre. Pourtant il faut reconnaître la réalité que seulement une proportion très basse de la production provenant des entreprises informelles non-agricoles dans les pays en voie de développement est exportée. Au Maroc par exemple, l'artisanat rapporte 19 pour cent du PIB et emploie à plein temps 20 pour cent de la force active totale, plus de quatre fois le nombre des travailleurs exerçant dans le secteur de la transformation industrielle moderne, et emploie, entre temps, 15 pour cent de travailleurs à mi-temps, mais le secteur produit moins de 0,2 pour cent des exportations marocaines<sup>48</sup>. Le plupart de la production de ces entreprises est destinée au marché locale. Dans le secteur agricole aussi, la part de la production des petites exploitations agricoles réservée à l'exportation au Maghreb et ailleurs est souvent faible<sup>49</sup>. Pour les petits producteurs des secteurs agricole et non-agricole, la recherche à l'étranger des marchés potentiels et d'agents qui prennent en charge le transport en étranger, en plus de l'établissement des relations de confiance durables entre producteurs et agents et d'un programme d'approvisionnement régulier et fiable, et la mise en place de techniques de contrôle de qualité -tous ces conditions peuvent s'avérer problématiques et constituent une contrainte pour la commerce extérieur des PME.

En réalité, il n'y a pas un seule moyen pour résoudre le problème de l'exacerbation du chômage et du sous-emploi qu'on peut attendre au Maghreb suite à la libéralisation des importations de l'EU. Mais il y en a plusieurs options politiques chaqu'un desquelles peut contribuer à l'amélioration des conditions dans le marché du travail. En principe, ces options comprennent:

- la continuation de l'accroissement de l'investissement dans l'infrastructure sociale et physique et de la poursuite des réformes institutionnelles
- le renouvellement des efforts afin d'augmenter les exportations clé pour l'absorption de la main d'œuvre [tourisme, produits manufacturés]
- les efforts visant à développer des nouvelles exportations
- les mesures destinées à augmenter, par des moyens non-inflationnistes, la dynamique de la croissance locale à travers l'augmentation de la demande domestique pour la production locale
- les pressions continues sur l'UE pour réduire la protection agricole de l'Europe du Sud.

Le taux de chômage officiellement enregistré dans les économies du Maghreb [voir page 6 ci-dessus] et le taux d'emploi dans les petites et micro entreprises à

48- EIU, 2002a: 32.

49- En Ouganda dans les années 1990, les exportations entraîné seulement quelque 6,0 pour cent des revenus des ménages dépendant de l'agriculture [Ssmogerere, op. cit.: 130-132]. David, et al., 2000, notent aussi les faibles proportions des exportations dans la production des petites exploitations agricoles en Amérique du Sud.

faible capital relevant de l'économie informelle, proposent tous les deux que des mesures supplémentaires à l'option [i] soient prises. Au même temps, en ce qui concerne les exportations actuelles de produits industriels, plus particulièrement pour la Tunisie et le Maroc, quelques études récentes sur l'industrie du textile et de l'habillement méritent d'être citées car elles identifient un ensemble d'éléments qui peuvent ralentir le développement du secteur et par conséquent, sa contribution aux exportations et aux offres d'emploi dans les économies à revenu intermédiaire. Ces éléments sont:

- une concurrence croissante au niveau des marchés populaires provenant des économies à faibles coûts de main d'œuvre, y compris la Chine et l'Inde [Loo, 2002 : 857]
- dominance du marché de luxe par des fournisseurs qui sont basés dans les économies industrialisées, surtout les USA et l'Italie : ces fournisseurs généralement utilisent des méthodes relevant de la haute technologie [CAO-PAO<sup>50</sup>]
- pour les économies à faible et moyen revenus, les exportations d'habillement demeurent à forte intensité d'importation des intrants<sup>51</sup>.
- un certain nombre de facteurs empêchent le développement de rapports entre l'offre locale et la production de vêtements dans les pays en voie de développement, y compris les faits que :
  - la production d'une partie des intrants est à plus forte intensité de capital et de professionnalisme que l'assemblage des articles lui même
  - le marché local lui seul est trop étroit pour cadrer la production d'une partie, ou de tous les intrants
  - une grande partie du commerce de l'habillement à l'échelle mondiale est dominée par des multinationales qui se procurent le même produit fini de plusieurs pays en insistant à ce que tous les fournisseurs utilisent le même intrants provenant de la même source afin de garantir l'uniformité.

Les informations présentées dans la Section 2 démontrent que la Tunisie est le pays qui, à présent, a les plus fortes chances de réussir à augmenter une croissance articulée par les exportations de produits industriels. Pour le Maroc, il lui reste du chemin à faire et pour l'Algérie encore plus. À cet effet, pour la Tunisie, une stratégie à long terme pour la relance du secteur du textile et de l'habillement peut comprendre un investissement accru dans les compétences de la conception, en plus d'un développement sélectif de la production des intrants. Cependant, il est peu probable que la Tunisie enregistrerait une augmentation significative des offres d'emploi dans ce secteur<sup>52</sup>.

---

50- Conception assistée par ordinateur et production assistée par ordinateur. Ces méthodes représentent des niveaux élevés de différenciation de produit et une réaction rapide aux changements de goût, basées sur la flexibilité dans l'adaptation et une grande capacité d'innovation.

51- Par exemple au Sri Lanka, en moyenne 65 pour cent des intrants hors-main d'œuvre sont importés.

52- Si la Tunisie dans l'avenir s'oriente vers une production de textile basée sur une conception plus intensive, elle suivra le même chemin du développement sectoriel pris par Israël, qui fournit maintenant une grande partie de sa production de vêtements de base à des compagnies en Jordanie [K. Uziyel, Economist Intelligence Unit, communication personnelle, Janvier 2004].

Pour le Maroc, des politiques de redressement supplémentaires et de re-équipement semblent nécessaires afin de maintenir la compétitivité même dans les marchés existants.

Au même temps, en ce qui concerne la promotion du tourisme, les économies nord africaines font face, chacune de son côté, au problème de l'insécurité qui a sérieusement affecté le secteur touristique<sup>53</sup>.

Entre temps, le développement de nouveaux marchés des exportations impose une stratégie à moyen terme relative à l'identification de créneaux suivi d'une formation professionnelle appropriée et des immobilisations de capital. Pour les économies du Maghreb, une option qui puisse absorber un part de la main d'œuvre la plus qualifiée serait de poursuivre une stratégie de diversification dans les exportations des services -par exemple, dans le secteur du marketing et des services financiers d'appui. Dans ces économies, où le taux de chômage intellectuel est élevé, reflétant déjà l'existence de l'inadéquation entre la formation et l'emploi, celle-ci nécessiterait une réorientation de l'enseignement supérieur<sup>54</sup>. Au même temps, il peut y avoir aussi des possibilités d'identification de nouveaux créneaux au niveau des marchés pour l'exportation de produits agricoles [par exemple, les produits pharmaceutiques, la parfumerie ou bien le secteur agro-alimentaire sanitaire].

Tandis que le champ de l'expansion d'exportations reste plein d'incertitudes, le champ de l'expansion non-inflationniste du marché local demeure aussi relativement limité en Afrique du Nord. Une telle stratégie de croissance économique a été avancé par Adelman [1984] -ou comme alternative à 'export-led growth', ou comme complément à ceci<sup>55</sup>. Pourtant, la stratégie dépend de la promotion d'une exploitation intensive des petites réserves agricoles. Cette stratégie pourrait établir des liens dynamiques avec la production locale non-agricole, non seulement dans les industries agro-alimentaires mais dans celles qui sont orientées pour répondre aux besoins croissants du secteur agricole à travers l'approvisionnement de biens et services de production et consommation<sup>56</sup>. Les possibilités de poursuivre une telle stratégie en Afrique du Nord sont limités étant donné les dotations en ressources naturelles et la structure de la répartition des terres. Néanmoins, il existe, en quelque sorte, un champ, plus particulièrement au Maroc, pour l'absorption de la main d'œuvre dans le secteur agricole : dans l'exploitation des petites et moyennes réserves agricoles à fort intensité de main d'œuvre et de gestion en se basant sur une amélioration des méthodes de l'horticulture et de l'élevage intensif. Ceci pourrait, cependant, demander l'intervention et le support de l'état: pour certaines nouvelles répartitions des terres [notamment des terres irriguées qui sont couramment utilisées pour la production des céréales à grande échelle] et pour la mise en place de services de support répondant aux besoins du secteur.

---

53- EIU, 2002a: 36.

54- Voir aussi la discussion des besoins de la réforme de l'enseignement supérieur in Benlahcen Tlemçani, op. cit.

55- Le premier alternatif s'applique pour les contextes dans lesquelles le marché mondiale est en stagnation

56- Voir Mellor, 1976 et Adelman, 1984.

Comme nous avons vu, une telle stratégie pourrait établir des liens dynamiques avec la production locale non-agricole à travers l'augmentation de la demande locale [pour les produits agricoles et non-agricoles]. Cette augmentation de la demande locale pourrait aussi promouvoir un environnement plus favorable pour la promotion des petites et micro entreprises dans le secteur non-agricole<sup>57</sup>.

D'autre part l'absorption de la main d'œuvre dans les industries de l'agro-alimentaire pourrait être aussi renforcée par un contrôle sélectif des IDE dans ce secteur<sup>58</sup>.

Pour un support plus ferme du secteur agricole, le Maghreb doit aussi poursuivre ses pressions, à travers des négociations avec l'UE et l'Organisation Mondiale du Travail, pour la libéralisation du commerce agricole de la part de l'UE. Mais au même temps les économies du Maghreb devraient revoir, avec précaution, le *timing* de la libéralisation de ses propres importations agricoles: un grand nombre de leurs producteurs de céréales et du bétail opèrent à petite échelle, à la merci d'une pluviométrie peu généreuse, et leurs sorts dépendent actuellement de la protection tarifaire et non-tarifaire [Lofgren, 2000; et Hunt, 2002 : 86].

### 5/ Résumé

La phase finale de la libéralisation conformément aux ALE entre les économies du Maghreb, chacune de son côté, et l'UE sera le témoin d'une concurrence croissante entre la production locale par rapport au niveau des importations. Ceci aura un effet négatif sur l'emploi local. En parallèle, au cas où l'IDE, l'augmentation des exportations et d'autres flux de capitaux s'avèrent insuffisants pour compenser l'augmentation de la demande pour les produits importés [valeur en Euro], la dévaluation s'imposera. Afin de contenir l'inflation, la dévaluation doit être liée à la politique d'encadrement du crédit. Toute baisse conséquente dans la demande globale locale renforcera les impacts négatifs sur l'emploi, sans pour autant s'assurer que l'augmentation des exportations sera suffisante pour compenser ces effets. Même si l'IDE lui-même augmente, l'impact sur l'emploi variera en fonction du secteur dans lequel il se situe.

Dans le débat sur la réabsorption de la main d'œuvre suite à la libéralisation, l'accent est souvent mis sur la contribution potentielle des petites, moyennes et micro entreprises locales, dont la première et troisième catégories, du moins, font souvent partie de l'économie informelle. Ces entreprises peuvent être, à leur tour, divisées en deux catégories : celles qui sont en concurrence directe avec les firmes étrangères soit au niveau des marchés des exportations et/ou au niveau de l'économie locale et celles qui produisent des biens non-échangeables. En réalité, une grande partie de la production des petites et micro entreprises est destinée au marché local où il y a déjà des preuves de l'existence d'une concurrence étrangère croissante dans le secteur des biens échangeables dans les économies des pays du SEM. Dans le passé, en Afrique du Nord la production par des petites et micro entreprises de biens échangeables

---

57- Romijn, 2001, donne un aperçu récent sur de telles politiques.

58- Voir Khiat, 2003.

destinés au marché local était à l'abri de la concurrence étrangère, mais dorénavant, cette protection est appelée à disparaître. Entre temps, une grande partie des branches de production de biens non-échangeables dépend de l'augmentation des revenus des travailleurs [y inclus des petits producteurs indépendants] pour permettre une expansion progressive du marché.

Dans de telles circonstances, et vu la concurrence croissante au niveau des marchés des exportations pour les industries à forte intensité de main d'œuvre, les options politiques s'articulent autour des pressions continues sur l'UE, plus particulièrement pour le Maroc, afin d'améliorer les possibilités d'exportations de ses produits agricoles vers l'Europe; des formes de régulation des flux des IDE, et en particulier vers les industries de l'agro-alimentaire, pour s'assurer que les patrons étrangers ne déplacent pas prématurément et sans raison valable les petits producteurs; la promotion continue du tourisme ainsi que des exportations des produits manufacturés; le développement, peut-être, d'une stratégie à moyen terme pour le développement des exportations d'autres services; des mesures destinées à augmenter l'absorption de la main d'œuvre peut-qualifiée à travers une nouvelle répartition des terres consacrées à des exploitations agricoles et des mesures destinées à identifier et exploiter les nouveaux créneaux au niveau des marchés des exportations agricoles. Aucune de ces options ne semble suffisante en elle-même pour absorber la main d'œuvre déplacée résultant de la mise en œuvre des ALE, ou encore moins, absorber la main d'œuvre en chômage et sous-employée déjà existante dans le Maghreb. Cependant, ces mesures toutes ensemble, offrent la possibilité d'empêcher une chute du bien-être du peuple et d'éviter un mécontentement populaire fort prévisible.

#### **Bibliographie**

Adelman, I., (1984) 'Beyond Export-led Growth: Agricultural-led Industrialisation', *World Development*, 12/9.

Belghith, H., 1999, 'Economic restructuring: how to meet new education and training needs? A case study from Tunisia', English translation of paper presented to Wilton Park Conference: *The Social Impact of Free Trade in the Euro-Mediterranean Region*, Malta, 8-12 November.

Benlahcen Tlemçani, M., 2003, 'Nouvelles Dynamiques Territoriales et Intégration des Pays du Maghreb à l'Union Européenne', Colloque International: Accords d'Association Euro-Méditerranéens -Expériences et Perspectives, Université A Belkaid-Tlemcen, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Octobre 22-23.

Bensidoun, I. and Chevalier, A., 1996, *Europe-Mediterranee: Le Pari de l'Ouverture* [Paris: Editions Economica].

Bourgignon, F., de Melo, J. and Suwa, A., 1991, 'Modelling the Effects of Adjustment Programmes on Income Distribution', *World Development*, 19/11.

Brown, D., Deardoff, A. and Stern, R., 1997, 'Some Economic Effects of the Free Trade Agreement between Tunisia and the European Union', in Galal, A. and

Hoekman, B. [eds.] *Regional Partners in Global Markets: Limits and Possibilities of the Euro-Med Agreements*, London: Centre for Economic Policy.

Bruno, A. and Gallina, A., 2000, 'The impact of the Euro-Mediterranean free trade areas on EU social cohesion and economic cooperation in the wider Europe', paper presented to first FEMISE Conference, Marseilles, Fevrier 17-18

Cline, W. (1982)-'Can the East Asian Export Model of Development be Generalised?', *World Development*, 10/2

Cogneau, D. and Tapinos, G., 1995, 'Libre-echange, repartition du revenu et migrations au Maroc', *Revue d'Economie du Developpement*, no.1.

Dupuch, S., Mouhoud, E and Talahite, F., 2003, 'Les Perspectives d'Integration de l'Union Européenne, les PECO et les Pays Sud Méditerranéen', Colloque International: Accords d'Association Euro-Méditerranéens -Experiences et Perspectives, Universite A Belkaid-Tlemcen, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Octobre 22-23.

Economist Intelligence Unit, *Morocco Country Report*, First Quarter, 1999.

Economist Intelligence Unit, 2002, *Morocco: Country Profile 2002* (London, New York and Hong Kong: the Economist Intelligence Unit).

Economist Intelligence Unit, 2002a, *Morocco Country Report*, November, 2002 (London, New York and Hong Kong: the Economist Intelligence Unit).

Economist Intelligence Unit, 2002b, *Algeria: Country Profile, 2002* (London, New York and Hong Kong: the Economist Intelligence Unit).

Economist Intelligence Unit, 2002c, *Tunisia: Country Profile, 2002* (London, New York and Hong Kong: the Economist Intelligence Unit).

Economist Intelligence Unit, 2003, *Morocco: Country Profile, 2002* (London, New York and Hong Kong: the Economist Intelligence Unit).

Economist Intelligence Unit, 2003a, *Tunisia: Country Report, April, 2003* (London, New York and Hong Kong: the Economist Intelligence Unit).

Emmanuel, A., 1972, *Unequal Exchange: A Study of the Imperialism of Trade*(London: New Left Books and New York: Monthly Review Press).

Gallina, A., 1999, *Innovation and Diffusion of Knowledge in Micro and Small*

*Enterprises*, Roskilde: Federico Caffè Centre Research Report 7/1999.

Ghesquiere, H., 1998, 'Impact of European Association Agreements on Mediterranean Countries', *International Monetary Fund Working Paper WP/98/116*.

Hunt, D., 2002, 'Employment Implications of the Euro-Med Free Trade Agreements', *Journal of North African Studies*, 7/1.

Ingham, B., 1995, *Economics and Development*, Maidenhead: McGraw-Hill.

International Labour Organisation, 2002, *Key Indicators of the Labour Market, 2001-2002*, International Labour Office: Geneva.

Jbili, A. and Enders, K., 1996, 'The Association Agreement between Tunisia and the European Union', *Finance and Development*, 33, September.

Jenkins, R. and Sen, K., 2003, 'Globalisation and Manufacturing Employment', *Insights*, 47.

Joffe, G., [ed.], 1999, *Perspectives on Development: the Euro-Mediterranean Partnership*, London: Frank Cass.

Kambhambati, U. and Howell, J., 1008, 'Liberalisation and Labour: the Effect on Formal Employment', *Journal of International Development*, 10/4.

Kelegama, S and Foley, F., 1999, 'Impediments to Promoting Backward Linkages from the Garment Industry in Sri Lanka', *World Development*, 27/8.

Khiat, A., 2003, 'Accords d'Association Euro-Méditerranéens: Quel Impact sur l'Emploi?', Colloque International: Accords d'Association Euro-Méditerranéens -Experiences et Perspectives, Université A Belkaid-Tlemcen, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Octobre 22-23.

Kingdom of Morocco, 1993, Direction de la Statistique, *Annuaire Statistique, 1993*

Lewis, A., 1954, 'Economic Development with Unlimited Supplies of Labour', *Manchester School*.

Lofgren, H., El-Said, M. and Robinson, S., 1999, 'Trade Liberalisation and Complementary Domestic Policies: A Rural-Urban General Equilibrium Analysis of Morocco', IFPRI, Trade and Macroeconomics Division, Discussion Paper no. 41.

Lofgren, H., 2000, 'Trade Reform and the Poor in Morocco: A Rural-Urban General Equilibrium Analysis of Reduced Protection' in Shahin, W. and Dibeh, G., eds., *Earnings Inequality, Unemployment, and Poverty in the Middle East and North Africa*, Greenwood, also available as Discussion Paper no. 38, IFPRI, Trade and Macroeconomics Division, 1999.

Loo, B., 2002, 'The Textile and Clothing Industries under the Fifth Kondratieff Wave: Some Insights from the Case of Hong Kong', *World Development*, 30/5.

Mellor, J., 1976, *The New Economics of Growth*, Cornell.

Ould Aoudia, J. and Talahite, 2003, 'Le Partenariat Euro-Méditerranéen entre Libre

Échange et Réformes Structurelles', paper submitted to the Colloque International:

Accords d'Association Euro-Méditerranéens -Experiences et Perspectives, Université A Belkaid-Tlemcen, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion,

Octobre 22-23.

F.Ranis, G. and Stewart, F., 1999, 'V Goods and the Role of the Urban Informal Sector in Development', *Economic Development and Cultural Change*, 47/2.

Rhein, E., 1999, 'Euro-Med Free Trade Area for 2010: Whom Will It Benefit?', in Joffe, G. ed. 1999, *Perspectives on Development: the Euro-Mediterranean Partnership*, London: Frank Cass.

Romijn, H., 2001, "Technology Support for Small-scale Industry in Developing Countries: A Review of Concepts and Project Practices", *Oxford Development Studies*, 29/1.

Reardon, T. and Berdegue, J., 2002, 'The Rapid Rise of Supermarkets in Latin America: Challenges and Opportunities for Development', *Development Policy Review*, 20/4.

Rutherford, T., Rutstrom, E., and Tarr, D., 1993, 'Morocco's Free Trade Agreement with the European Union: A Quantitative Assessment', *World Bank Policy Research Working Paper*, WPS 1173.

Rutherford, T., Rutstrom, E., and Tarr, D., 1994, 'L'accord de libre-échange entre le Maroc et la CEE: une évaluation quantitative', *Revue d'Economie du Développement*, no.2.

Ssemogerere, G., 1999, 'Employment and Labour Markets during Adjustment: Uganda', in Van der Heest, W. and Van der Hoven, R., eds., 1999, *Adjustment, Employment and Missing Institutions in Africa*, ILO, Geneva.

United Nations Statistical Office, 1997, *1996 International Trade Statistics, Vol II: Trade by Commodity*, United Nations: New York.

United Nations Conference on Trade and Development, 2002, *UNCTAD Handbook of Trade Statistics*, United Nations, Geneva and New York.

Van der Heest, W. and Van der Hoven, R., eds., 1999, *Adjustment, Employment and Missing Institutions in Africa*, ILO, Geneva.

Winters, A., 2001, 'Post-Lomé Trading Arrangements: the Multilateral Alternative', Development Research Group, World Bank, unpublished.

World Bank, 2001, *World Development Report, 2001/2* (Oxford University Press).

*Article traduit de l'anglais au français par Smail BENMOUSSAT  
Département des Langues Etrangères  
Université Abou-Bekr BELKAID, Tlemcen, Algérie.  
E-mail: smail 11256@yahoo.co.uk*